

BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis
Semaine du 25 novembre 2024

Zoom : Libye – vers le renforcement de la stabilité financière ?

La nomination d'un nouveau gouverneur fin septembre à la tête de la Banque Centrale de Libye (BCL) a marqué la fin d'une crise institutionnelle majeure. Le 26 septembre dernier, la Chambre des Représentants (CDR), basée à l'Est, et le Haut Conseil d'État (HCE), à Tripoli, ont conclu un accord sous l'égide des Nations Unies portant sur la nomination de Naji Issa au poste de gouverneur de la Banque centrale de Libye et de Marii al-Baraassi comme vice-gouverneur. Un conseil d'administration, composé d'experts en économie et en finance, a également été désigné fin octobre, rompant avec la gouvernance précédente et permettant d'ouvrir la voie à une prise de décision plus collégiale. Cet accord a mis fin à la crise institutionnelle qui paralysait l'institution depuis août 2024 et qui avait entraîné une forte baisse de la production pétrolière du pays (passée sous la barre des 600 000 b/j contre 1,3 Mb/j en temps normal). De plus, l'accord a permis d'apaiser les tensions sur le marché des changes, et particulièrement sur le marché parallèle de devises où le dinar libyen s'est nettement apprécié depuis début octobre (le taux de change USD/LYD se situe actuellement autour de 6-6,5 LYD, contre 8 LYD au plus haut de la crise fin septembre).

Dès sa prise de fonction le 3 octobre, le nouveau gouverneur de la BCL a engagé plusieurs réformes pour moderniser le système financier du pays et améliorer l'accès aux devises étrangères. En matière de digitalisation, la BCL a lancé deux plateformes de paiement instantané, Ly Pay et One Pay, accessibles gratuitement, afin de promouvoir l'inclusion financière. Les commissions sur les paiements par carte bancaire ont été réduites, passant de 3,75% à 1,5% ou 1% selon le secteur d'activité. Par ailleurs, les commerçants bénéficient désormais de procédures simplifiées pour l'accès aux terminaux de paiement électronique. Diverses mesures ont également été annoncées pour faciliter l'accès aux devises : la taxe sur les transactions en devises étrangères, introduite en mars, a été abaissée de 27% à 20%, avec la possibilité d'une réduction supplémentaire d'ici la fin d'année. En outre, le plafond annuel d'allocation en devises pour les citoyens a été doublé à 8 000 USD par an et par personne. Celui des industriels a été relevé à 10 M USD. Par ailleurs, la BCL a initié la régularisation des bureaux de change afin de limiter les transactions informelles qui exercent des pressions sur le change. Le gouverneur Naji Issa a également réaffirmé son engagement à poursuivre le processus de réunification des deux branches de la BCL amorcé en 2023. Le 10 novembre, le conseil d'administration a annoncé travailler sur la mise en place d'un système de compensation entre les branches de la BCL de Tripoli et Benghazi, pour faciliter les activités des banques commerciales actives sur l'ensemble du territoire.

Vers un renforcement de la stabilité financière, mais les récentes initiatives sur l'accès aux devises pourraient constituer un risque pour les réserves de change. Le nouveau gouverneur a indiqué sa détermination à moderniser le système financier, à renforcer sa supervision et à le

conformer aux standards internationaux, ce qui devrait renforcer la stabilité financière du pays. Toutefois, la nouvelle orientation de politique monétaire visant à faciliter l'accès aux devises pourrait peser sur les réserves de change, notamment si les recettes pétrolières, tributaires, non seulement du cours du baril mais aussi de l'évolution de la situation sécuritaire et politique, venaient à diminuer (elles représentent 97% des revenus de l'État). Le taux de change est le principal point d'ancrage macroéconomique, en l'absence d'autres instruments de politique monétaire et budgétaire, et les mesures visant à influencer la demande de devises doivent ainsi être soigneusement évaluées et mises en balance avec l'impact potentiel sur le marché parallèle, l'inflation et les niveaux de réserves. À cet égard, le niveau des réserves en devises détenues par la BCL reste entouré de spéculations, leur évaluation exacte n'étant pas rendue publique. Le FMI estime à 78,2 Mds USD le montant des réserves en devises de la Libye en 2023, avec une légère baisse anticipée pour 2024 (76,3 Mds USD). Toutefois, ces chiffres seraient surestimés, car comprenant certains avoirs gelés de la *Libyan Investment Authority* (LIA) depuis 2011 dans le cadre des sanctions internationales.

Tunisie

La BCT maintient son taux directeur inchangé à 8 %

Le 28 novembre 2024, le conseil d'administration de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) [s'est réuni](#) afin d'examiner les derniers développements économiques. Au plan national, le taux d'inflation d'octobre 2024 se maintient pour le 3ème mois consécutif à +6,7% en glissement annuel (g.a.), tiré notamment par la hausse des prix des produits alimentaires frais (+13% en g.a.). L'inflation sous-jacente, hors prix alimentaires frais et produits administrés, s'est établie à 6,4% (contre 6,7% le mois précédent). Du côté de l'activité, le taux de croissance du PIB a atteint +1,8% en g.a. au 3ème trimestre (contre +1% en g.a. le trimestre précédent). Sur le plan des comptes extérieurs, en dépit d'un déficit commercial affecté par la facture énergétique, le déficit courant s'établit à 3,8 Mds TND fin octobre 2024 (1,9% du PIB), contre 2,5% du PIB l'année précédente, en lien avec la progression des recettes touristiques et des transferts de la diaspora. En raison de ces évolutions et au vu des incertitudes entourant la trajectoire d'inflation, le conseil d'administration de la BCT a décidé de maintenir inchangé son taux directeur à 8%.

LE CHIFFRE A RETENIR

8%

Le taux directeur de la BCT depuis le 2 janvier 2023

Progression des recettes touristiques de 6,3% en g.a. au 20 novembre 2024, à près de 2 Mds EUR

Selon les [données](#) de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), les recettes touristiques cumulées au 20 novembre 2024 se sont élevées à 6,6 Mds TND (environ 2 Mds EUR), soit une hausse de 6,3% par rapport à la même période de 2023. Cette performance confirme la dynamique positive du secteur en 2024, soutenue par un regain d'attractivité et une forte affluence. Pour rappel, les recettes touristiques avaient déjà progressé de manière significative en 2023 (+28,1%), atteignant 6,9 Mds TND (2,1 Mds EUR), un niveau supérieur à celui avant la pandémie. Par ailleurs, les transferts de fonds des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE) ont atteint 7,1 Mds TND (2,1 Mds EUR) au 20 novembre 2024, soit une augmentation de 2,7% en glissement annuel (g.a.). Ces deux indicateurs contribuent à la constitution de réserves de change, estimées à 24,7 Mds TND (7,4 Mds EUR) au 27 novembre 2024, soit 112 jours d'importation.

L'IACE formule des recommandations pour améliorer l'attractivité régionale

L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE) a publié, le 15 novembre 2024, un [rapport](#) qui évalue l'attractivité régionale des 24 gouvernorats de Tunisie. L'attractivité est définie comme la capacité d'une région, sur une période donnée, à attirer et à retenir la population, la main-d'œuvre, les entreprises et les activités économiques. Dans ce rapport, l'IACE attribue un score sur 10 à chaque gouvernorat, basé sur 67 variables (quantitatives et qualitatives), réparties en sept grandes catégories : (i) les critères ESG ; (ii) les infrastructures et l'urbanisation ; (iii) la santé et l'éducation ; (iv) l'inclusion financière ; (v) le marché du travail ; (vi) le dynamisme des affaires ; et (vii) l'innovation et l'adoption des TIC. Les résultats de l'étude montrent que si le score moyen est de 2,5/10, le gouvernorat de Tunis se distingue avec le score le plus élevé du pays (5,39/10), grâce à ses performances dans les catégories ESG, santé et éducation et inclusion financière. Les gouvernorats de Sfax (3,53) et de Sousse (3,48) occupent respectivement la 2^{ème} et la 3^{ème} position. Sfax se distingue particulièrement par son score en dynamisme des affaires (1^{er} en Tunisie), tandis que Tozeur (4^{ème} position) se démarque dans la catégorie infrastructures et urbanisation (1^{er} en Tunisie). Les régions de Kairouan (1,62/10) et de Kasserine (1,35) sont celles qui affichent les scores d'attractivité les plus faibles. Face aux disparités régionales, l'IACE souligne la nécessité de mettre en place des réformes structurelles pour stimuler l'investissement, renforcer la digitalisation des services administratifs mais aussi améliorer la réalisation des projets d'infrastructure. En janvier 2024, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) de Tunisie a lancé le projet [« Corridor de Développement Economique de Tunisie »](#) qui vise à réduire les disparités économiques régionales en améliorant la qualité des infrastructures de transport routier et en facilitant l'accès au financement pour les PME situées le long du corridor. D'un coût de 850 M TND (255 M EUR), le projet de corridor est cofinancé par la Banque mondiale et la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

BERD: mémorandum d'entente pour soutenir la production de phosphate

La Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) et le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie ont procédé, le 25 novembre 2024, à la signature d'un mémorandum d'entente visant à soutenir la production de phosphate et de ses dérivés. Par ailleurs, les deux parties ont discuté des perspectives de coopération mutuelles dans les secteurs stratégiques de l'énergie, des mines, des engrais et du phosphate, jugés prioritaires. Cette signature s'est faite en marge d'une visite d'une délégation de la BERD menée par son vice-président, Matteo Patrone, qui a réaffirmé son soutien au gouvernement tunisien pour l'accompagner dans ses réformes incitatives pour les investissements et l'accélération de la réalisation des projets publics.

7 M USD du MPTF de l'ONU pour la création de projets agricoles

Le Fonds Fiduciaire Multi-donneurs (MPTF) pour la Jeunesse et l'Emploi en Tunisie [a approuvé](#) le financement de son premier projet, intitulé « Investissement agroalimentaire responsable pour l'emploi des jeunes, la transformation des systèmes alimentaires et le développement durable » lors de sa seconde réunion annuelle, lundi 18 novembre 2024. Le projet d'une durée de 36 mois propose de soutenir la création de projets agricoles, de fournir un soutien financier et technique et de favoriser la création d'au moins 1200 emplois directs et indirects, avec un accent particulier mis sur l'inclusion des femmes, des personnes handicapées et la transition des travailleurs informels vers l'économie formelle grâce à un budget de 7 M USD. Le projet sera implémenté conjointement par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Créé il y a 20 ans, le MPTF Office est la seule entité de l'ONU dédiée à la conception et à l'administration d'instruments de financement commun multipartites, et a permis de financer, grâce à 19 Mds USD de

dépôt, plus de 200 fonds fiduciaires dont celui dédié à la Jeunesse et l'Emploi en Tunisie, créé le 28 novembre 2023 avec le gouvernement tunisien.

PNUD : lancement du programme Green'it 2.0 pour l'entrepreneuriat féminin

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a annoncé le lancement de son programme d'accompagnement en éco-entrepreneuriat, Green'it 2.0, lors d'une conférence nationale sur l'entrepreneuriat féminin comme moteur d'une économie verte et inclusive en Tunisie, jeudi 21 novembre 2024. Organisée en partenariat avec le ministère de l'Economie et de la Planification, la conférence a été l'occasion de mettre en lumière le rôle clé des femmes entrepreneures dans le développement économique local résilient aux changements climatiques, alors que 21,3% des femmes tunisiennes sont sans emploi, bien plus que les hommes (13,6%), et que celles qui travaillent occupent souvent des emplois précaires et informels. Le programme Green'it 2.0 permettra de former et d'accompagner 350 femmes micro-entrepreneures ciblées dans les chaînes de valeurs vertes sur les volets de création, de reconversion ou de diversification d'entreprises, et d'attribuer un soutien financier à 21 projets. La première édition du programme avait permis d'accompagner 35 éco-entrepreneurs et d'octroyer une subvention du PNUD à 10 projets lauréats.

Libye

Une délégation d'entreprises françaises à Benghazi

Dans le cadre du renforcement des relations économiques entre la France et la Libye, une délégation d'une trentaine d'entreprises françaises accompagnées par Business France s'est rendue à Benghazi les 26 et 27 novembre. Après deux délégations à Tripoli et une à Benghazi - Derna, il s'agit de la 4ème délégation d'entreprises françaises en Libye en deux ans. La délégation a été reçue par le Fonds de développement et de reconstruction de Libye et des rencontres fructueuses ont eu lieu entre les entreprises françaises et des entreprises libyennes dans les secteurs des infrastructures, de l'eau, de la santé et du développement durable. À l'issue de deux jours d'échanges, deux mémorandums d'entente (MoU) ont été signés avec Business France et la fédération InfraNum, qui regroupe plus de 200 sociétés françaises spécialisées dans les infrastructures du numérique. Des contrats ont également été scellés entre des sociétés françaises (Matière, Véolia SIDEM) et le Fonds pour des projets d'envergure qui bénéficieront directement à la population libyenne.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.